

DU 8 AU 29 NOVEMBRE 2012 :

PENSEZ À PARTICIPER AU SCRUTIN INTERNE DE LA FSU

Comme vous le savez, la FSU (première fédération de la Fonction Publique d'Etat) est la fédération à laquelle appartient le SNES. Le 7^{ème} Congrès national de la FSU aura lieu à Poitiers du 11 au 15 février 2013. Il sera l'aboutissement de débats et de votes préparatoires dans les différents syndicats de la FSU, notamment dans les S1 du SNES, et dans les congrès fédéraux départementaux préparatoires. En Saône-et-Loire, le congrès départemental sera convoqué les 17 et 18 janvier prochains à Chalon-sur-Saône.

Dans un premier temps, tous les syndiqués sont appelés à s'exprimer sur l'orientation de la fédération par des votes individuels à bulletin secret. La FSU est en effet l'une des rares organisations syndicales à garantir le droit d'expression pluraliste et le vote direct des adhérents de ses syndicats dans la phase préparatoire aux congrès fédéraux.

Peuvent voter tous les adhérents à jour de leur cotisation 2011-2012 et/ou 2012-2013.

Il s'agit par ce scrutin :

- de renouveler pour les trois années à venir les équipes responsables qui animent la vie fédérale aux plans départemental et national (vote n°1) ;
- de porter une appréciation sur l'activité de la fédération au cours de ces trois dernières années (vote n°2).

Au niveau départemental, lors des élections internes de 2009, ne restait plus qu'une seule liste unitaire pour le renouvellement du CDFD (Comité Délibératif Fédéral Départemental) ; c'est pourquoi il a été décidé cette année de ne pas organiser d'élections départementales, mais d'utiliser les votes nationaux pour désigner les membres du CDFD qui siégeront pour la partie soumise au vote des syndiqués (soit la moitié des sièges).

Pour organiser le vote, merci aux secrétaires de S1 de mettre à disposition des adhérents SNES de l'établissement :

- le rapport d'activité national et les listes et textes d'orientation nationaux parus dans le Cahier spécial n°1, supplément au *POUR* n°163 ;
- le [Chorus71 n°100](#), comprenant l'appel à voter la liste nationale « *Unité et Action et sans tendance* » ;
- le bulletin de vote publié dans ce *S2 info* ;
- deux enveloppes vierges (qui peuvent être fournies par l'établissement) ;

- la liste d'émargement publiée dans le *Courrier de S1* n°3 du 20 octobre 2012 adressé à tous les établissements ;
- une urne ou un casier où pourront être recueillis les votes.

Comment voter ?

- Remplir le bulletin de vote comme indiqué (4 choix en tout à formuler).
- Le placer dans une enveloppe vierge.
- Placer cette enveloppe dans une autre enveloppe portant votre nom et votre signature, le nom et la commune de votre établissement.
- Placer le tout dans l'urne ou le casier indiqué par le secrétaire du S1.
- Ne pas oublier de signer la liste d'émargement fournie par le secrétaire du S1.
- **Voter impérativement entre le 8 et le 29 novembre.**



Comment dépouiller le scrutin ?

Le dépouillement est effectué dans chaque S1 sous la responsabilité d'une commission de dépouillement comportant au moins deux membres et si possible le trésorier de S1. À cette fin, utiliser, pour les votes n°1 et 2, le procès verbal de dépouillement figurant dans le *Courrier de S1* n°3 du 20 octobre 2012 ; *Ce procès verbal, ainsi que la feuille d'émargement, doit être signé par les membres de la commission de dépouillement.*

NB : un bulletin de vote qui ne comporterait, par exemple, que l'expression d'un choix pour l'un des votes est parfaitement valable et doit être pris en compte.

Comment transmettre les résultats ?



Chaque S1 adresse, **impérativement par voie postale au plus tard le 07 décembre**, le procès-verbal de dépouillement et la liste d'émargement signés par la commission de

dépouillement à l'adresse suivante :

***SNES de Saône-et-Loire (Vote fédéral)
2 rue du Parc, 71100 CHALON/SAÔNE***

Le scrutin n'est pas organisé dans votre S1 et vous souhaitez voter par correspondance ? Adressez directement votre vote par voie postale avant le 29 novembre à l'adresse indiquée.

Pourquoi voter Unité & Action et sans tendance ?

Voter Unité & Action
FSU 71
et sans tendance

Pour les adhérents, le fonctionnement en tendances reste souvent énigmatique, mais c'est un principe fondateur des statuts de la FSU destiné à garantir la démocratie : il doit permettre aux minorités d'exister, de s'exprimer, de contribuer pleinement au fonctionnement de notre organisation.

Lors des élections internes de 2006, les adhérents avaient à choisir au niveau départemental en Saône-et-Loire entre 2 listes : la liste *Pour une Orientation Unitaire* qui a obtenu 81,59% et la liste ouverte *École Émancipée* qui a obtenu 18,41% des voix. A l'occasion des élections internes de 2009, il n'y avait plus qu'une liste unitaire pour le renouvellement du CDFD (Comité Délibératif Fédéral Départemental).

Cette année, comme le permettent les statuts, il a été décidé de ne pas faire d'élection départementale, et d'utiliser les votes nationaux pour désigner les membres du CDFD qui siègeront pour la partie soumise au vote des syndiqués (l'autre partie du CDFD est désignée par les syndicats).

Cette décision a été prise pour éviter d'organiser un vote pour une seule liste comme il y a 3 ans.

Le secrétaire départemental actuel, Philippe Dormagen, et les camarades dont les noms apparaissent dans l'encadré, vous appellent à voter pour la liste nationale « Unité & Action et sans tendance ».

Nous sommes animés par la volonté de résoudre les problèmes fédéraux de façon collective, intégrant la volonté de recherche des synthèses, pour que toutes les revendications portées le soient au nom de l'ensemble des composantes de la FSU.

Nous nous appuyons sur les valeurs défendues par cette liste pour faire vivre la FSU en Saône-et-Loire. Nos objectifs sont de :

- Développer un syndicalisme de masse, offensif, indépendant et démocratique avec l'objectif de rassembler et mobiliser les personnels, en concertation avec les syndicats nationaux,
- Mettre en œuvre les revendications et les mobilisations avec l'ensemble des personnels, mettre en débat ses propositions, rechercher chaque fois que cela est possible l'unité, à tous les niveaux, tout en restant ferme sur ses propres revendications.
- Obtenir des transformations sociales que la population attend, en rupture avec les politiques menées jusqu'à présent.
- Participer à la construction d'alternatives sur le long terme pour une autre société, pour un vrai changement démocratique porteur d'autres valeurs et d'un autre type de croissance, plus respectueux de l'écologie, des solidarités...

Le syndicalisme que nous voulons est un syndicalisme :

- de transformation sociale,
- de lutte et de propositions,
- pour les droits, pour les solidarités,
- ouvert, rassembleur, indépendant et démocratique, ancré sur nos métiers.

Au niveau du CDFD, nous avons pour objectif de :

- Coordonner les interventions de la FSU dans les instances départementales et régionales.
- Organiser au niveau local les décisions de la FSU nationale.
- Diffuser l'information nécessaire au fonctionnement de la FSU.
- Nous investir dans le fonctionnement des CHSCT (Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail).
- Continuer l'action dans le domaine de la santé au travail.
- participer à des actions d'associations telles que le Réseau Education Sans Frontières ou ATTAC (fête altermondialiste) et à celles qui se mettent en place pour défendre des orientations qui sont celles de la FSU (comme par exemple le Collectif pour un audit citoyen de la dette).
- Participer au fonctionnement du Conseil Fédéral Régional de la FSU.
- Fédérer au quotidien la réflexion et l'action des syndicats nationaux de la FSU pour défendre et promouvoir notre conception du service public.
- Favoriser le fonctionnement de l'intersyndicale interprofessionnelle départementale et organiser dans ce cadre les mobilisations locales.
- Développer les débats au sein de la FSU.

Philippe DORMAGEN – SNUTEFI

Christine CANON - SNASUB

Christophe LECORNEY – SNUIPP

Séverine MICHEL – SNES

Christian BECQUET - SNEP

Laurent TISSIER - SNPES-PJJ

Dominique ACAMPORA -

SNUACTE (ex UNATOS)

Anne Charlotte LAMOTTE

D'INCAMPS - SNETAP

René CHANLON - SNUEP

Jacqueline KEMPTON - SNES

Xavier PAILLARD - SNUTEFI

Marc DAILLOUX - SNUIPP

Philippe PERROT – SNEP

Bruno HIMBERT - SNES

Bernard EYZAT - SNUACTE (ex UNATOS)

Véronique DELICE - SNUTEFI

Dominique PROTAT - SNUIPP

Isabelle PIRAT - SNES

Marc BIGARNET - SNUTEFI

William EXERTIER - SNES

Vincent CASTAGNINO - SNUIPP

Romain MORLAT - SNES

Dominique LEGROS - SNUACTE (ex UNATOS)

Ghislaine VESSILLER - SNES

Paul BARDAY - SNUIPP

Alain LARVOR - SNES



BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU
Scrutin du 8 au 29 novembre 2012



VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (suppl." POUR " n°163 / octobre - 2012)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent :

- ◆ Liste Unité et Action et sans tendance
- ◆ Liste à l'initiative de l'École Émancipée
- ◆ Liste Émancipation
- ◆ Liste Unité, Revendications, Indépendance syndicale
- ◆ Liste Front Unique

VOTE n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale (suppl." POUR " n°163 / octobre - 2012)

Entourez votre choix d'un trait apparent :

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent :

Fenêtre « Protocole d'accord précarité » (page 6)

A

B

Fenêtre « Elections professionnelles » (page 12)

A

B